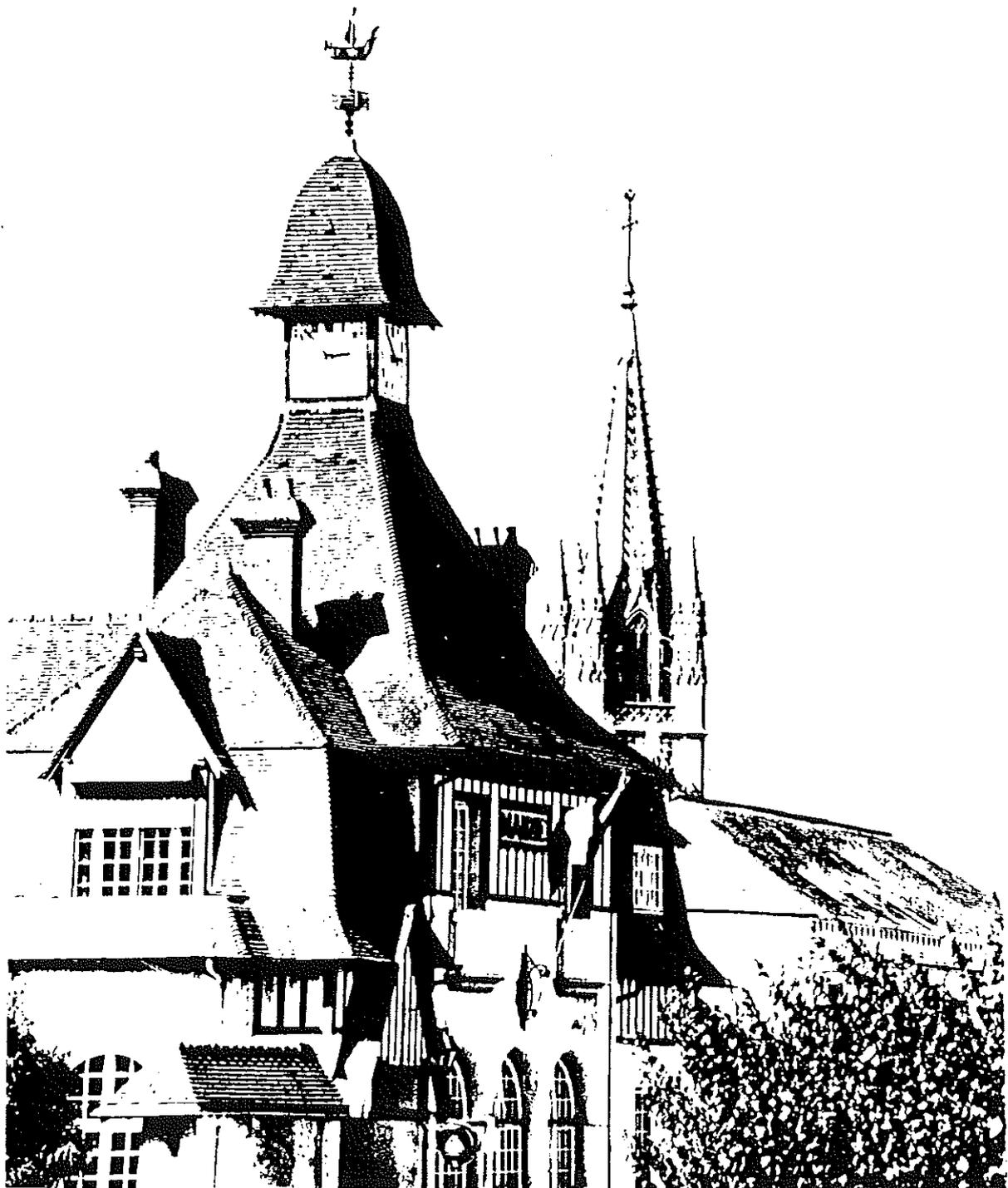


N°21

Ville de LA BOUILLE

JANVIER 1994

BULLETIN MUNICIPAL



EDITORIAL

Une année nouvelle commence, je vous présente mes meilleurs voeux : que cette année 1994 soit pour chacun et chacune d'entre vous celle de la réalisation de vos espérances. Comment ne pas souhaiter aussi qu'elle voit enfin s'établir dans toute l'Europe et dans le monde entier une paix attendue de tous les hommes de bonne volonté et qui mettrait un terme aux atrocités quotidiennes dont nous sommes, par les médias, des témoins désarmés. Pour la France, souhaitons que régresse ce fléau nouveau et tenace qu'est le chômage, que chacun puisse trouver dans son travail une raison et un moyen de vivre.

Je salue comme il se doit les nouveaux habitants en souhaitant qu'ils vivent heureux à La Bouille. Dans la commune, ce sera la continuité : continuité dans les travaux de rénovation, continuité dans l'aménagement et l'embellissement de la commune, avec comme objectif l'amélioration des conditions de vie à La Bouille, dans les limites, évidemment, que nous imposent notre budget. Un dernier mot sur ce bulletin qui revêt aujourd'hui une apparence modeste. Nous avons choisi de le présenter, sous cet aspect par souci d'économie, mais il garde son caractère essentiel, son objectif principal qui est de vous informer.

Bonne année à toutes et à tous.

Dr. Chevallier

Maire de La Bouille

ENSEMBLE, FLEURISSONS NOTRE COMMUNE

Soucieux d'améliorer notre cadre de vie, vous avez pu ainsi observer nos différents fleurissements, en massifs, en jardinières et notre choix d'y intégrer des arbustes. En complément des aménagements paysagers, différents travaux ont été entrepris pour la mise en valeur de notre commune.

- la réfection de la rue Magallon, voie piétonne.
- le nettoyage et la peinture des lisses en bord de Seine.
- l'intégration des toilettes square Hector Malot

Cette réalisation est le résultat d'une coopération de l'association AFAC, basée à Etoutteville près d'Yvetot dont le responsable est M.Lerouge et de la commune de La Bouille.

En effet, cette association forme des adultes à différents corps de métiers. La construction des toilettes lui permettait de faire intervenir plusieurs stages.

Pour notre commune, ce fut très intéressant sur le plan financier, seuls les matériaux ont été à notre charge (la moitié du budget). Grâce à cette coopération, nous avons pu construire cet édicule avec des matériaux traditionnels, comme cela se faisait autrefois.

Comme l'an passé, nous avons participé au concours des villes et villages fleuris. Sur les onze communes sélectionnées, trois prix du mérite ont été décernés dans la catégorie moins de 2000habitants. **La Bouille se trouve être l'une des trois lauréates.**

Ce prix du mérite récompense toute l'équipe communale, (MM Maison, Gilles et Mulot) qui a travaillé sur nos espaces verts.

Nous avons renouvelé notre concours communal des maisons fleuries, et les lauréats ont reçu une jolie plante, lors des vœux du Maire, témoignage de leur effort à contribuer au fleurissement du village.

Concours communal des Maisons fleuries 1993

Les lauréats :

Première catégorie : Maison avec jardin très visible de la rue

- *Mme et M Roland LEMAITRE* - rue des Canadiens

Deuxième catégorie : Décor floral installé sur la voie publique

- *Mme et M Didier BOURGOIS* - rue Magallon

Quatrième catégorie : Balcon sans jardin

- *Mme et M Daniel TOUZE* - Place du Bateau

Cinquième catégorie : Hotel, Restaurant sans jardin, fleurissement visible de la voie publique

- *Mme BETOURNE et M HORTU* - Place du Bateau

Eugène Lefebvre
Conseiller Municipal

VIE MUNICIPALE

Compte Rendu des Conseils Municipaux :

- 19 février 1993 :

Le Conseil Municipal fixe le prix du repas de cantine à 13.80 francs (antérieurement à 13.40 Francs) à compter du 1/04/1993.

Les divers travaux d'investissement retenus par la commission des travaux seront réalisés en fonction des crédits disponibles au budget primitif de 1993, après étude de la commission des finances.

- 8 avril 1993 :

Vote du budget primitif 1993 en équilibre :

- 2 621 050, 00 F en fonctionnement,

- 436 454, 00 F en investissement.

Une subvention de 1000,00 F sera versée au club de Karaté de Caumont.

Les barrières de sécurité aux écoles sont commandées ainsi que la signalisation pour la rue Magalon et la place Saint Michel.

Une subvention de 8000.00 F est attendue pour ces barrières et une autre de 23 524.00 F pour la cour d'école et la signalisation.

- 52 concessions abandonnées au cimetière sont reprises par la commune.

- Changement de tarif des locations au Grenier à Sel : la journée immobilisée est ramenée de 100 à 70 F.

- 28 mai 1993 :

- S.I.D.O.M. : Un historique de ce syndicat est donné par Mr. Duquesne. Le mode de financement du S.I.D.O.M. devra être laissé au choix des communes.

- S.I.V.O.M. : La participation de la commune à ce syndicat est remise en cause.

- La démolition de l'ancien local des pompiers est prévue pour le 16 juin : un préau sera construit sur l'emplacement.

- Les photocopies seront facturées 1 F à compter du 1er juillet, une régie est créée à cet effet.

- Le Conseil Municipal décide de passer la taxe d'assainissement de 4 à 5 F le m³.

- 25 juin 1993 :

Le Compte Administratif 1992 est adopté sous la présidence de Mr Quesney, doyen d'âge (excédent global de 107 179.99 F).

- Une serrure à carte a été installée à la salle polyvalente et un jeu de cartes a été distribué aux utilisateurs. Un prix de 100 F par carte sera demandé à la prochaine rentrée.

- Le Conseil Municipal accepte la proposition de Mr Blanchard de 500 000 F pour le rachat du local Esbach (30 000 F de frais d'agence lui seront demandés en plus).

- Une subvention de 5615 F a été accordée pour le faux-plafond de la classe de Mme Lemariey.
- Une participation de 1500 F sera demandée aux communes pour les enfants domiciliés en dehors de La Bouille et qui sont scolarisés à La Bouille.
- **22 juillet 1993 :**
- Un logement devra être proposé à Mme Lecoq en vue de la démolition de l'ancien garage Esbach.
- Une convention sera signée avec les communes dont certains enfants entrent à la Maternelle à La Bouille.
- **1er octobre 1993 :**
- Le Conseil Municipal approuve la mise en révision du S.D.A.U. ainsi que la reconstruction et l'extension de la station d'épuration du S.I.A.A.R. à Petit-Quevilly.
- L'entreprise S.N.T.P.P. est retenue par la commission d'appel d'offres pour les travaux de la rue des Canadiens et la rue du Port.
- Le concours de la D.D.F. est sollicité pour l'étude et la direction de ces travaux .
- Divers petits travaux de voirie seront réalisés simultanément : trottoirs de Mme Hamel , Mr Gannée, Mr Souchon, Hôtel St-Pierre et Mr Brulin.
- Un dossier de subvention est constitué pour le changement de 4 fenêtres du logement de Mme Lemariey.
- Des cours de musique seront dispensés à l'école primaire à la rentrée au taux de 140 F/ brut par heure.
- Une participation de 50 % des frais d'électricité est demandée à l'Atelier des Méandres qui utilise le garage Joffet.
- **12 novembre 1993 :**
- Une section de Hand Ball est créée à La Bouille , le Conseil Municipal se donne un trimestre pour apprécier le déroulement de cette activité.
- Le Budget supplémentaire de 1993 est adopté en équilibre : -198 099F en Fonctionnement et 230 243 F en Investissement .
- Une machine à écrire est achetée pour la Mairie (coût 3973 F).
- Le S.I.V.O.M. rétrocède à la commune, les parcelles 15 et 17 rue de la République (local Esbach) au prix de 615 876. 45 F.
- Un logement au-dessus du garage Ducable est réservé à Mme Lecoq en vue de la vente de l'ensemble Esbach.
- Les pompiers de La Bouille ont quitté le local de la Salle Polyvalente depuis leur transfert au Centre de Secours du Grésil.
- Un dossier de subvention est monté pour les travaux d'éclairage et de peinture de la Salle du Conseil et l'entrée de la Mairie, ainsi que pour la cour de l'école de Mme Lemariey, (Coût : 35 000 F pour la Mairie et 111 236 F pour la cour).

- Le S.I.E.R. se charge de chiffrer le coût des travaux d'éclairage suivants : Promenade du Vracq, intersection chemin de Mr Uriac et Côte de la Maison Brûlée, Rue du Coq et et rue de la République.

- La Côte Albert Lambert est interdite à la circulation dans les deux sens sauf riverains.

- 17 décembre 1993 :

La modification du P.O.S. après enquête publique, est approuvée par le Conseil Municipal : Le C.O.S. passe de 0.6 à 3 dans les zones U.E.A.

- Dans le cadre du S.I.D.O.M., les lots ont été attribués à la Société F.A.S.S.A.

- Le ramassage de nos encombrants et ordures ménagères sera réalisé par cette société à compter du 1er avril 1994.

- Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la construction d'une station d'épuration à Grand-Couronne.



L'ARMADA DE LA LIBERTE

Rouen 10-17 juillet 1994

Pour célébrer le cinquantième anniversaire du débarquement en Normandie, la ville de Rouen relève le défi de réunir dans son port du 10 au 17 Juillet, le plus grand nombre de Nations, représentées par leurs grands voiliers et navires modernes de guerre.

Le Dimanche 17 Juillet de Rouen au Havre la route de l'ARMADA passera par La Bouille. Cette journée sera sans doute encore exceptionnelle quand on se souvient du passage des voiliers des "Voiles de la Liberté" en 1989.

Dans sa réunion du 17 décembre 1993, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'organiser cette journée. Une réunion de travail organisée le 24 janvier dernier a permis de définir les grandes orientations de cette manifestation ; une association va être créée et les associations seront invitées à venir participer à ce programme. Nous vous tiendrons informés régulièrement et toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.

DECHETS MENAGERS

Dans le bulletin municipal précédent, je vous avais annoncé le renouveau du Syndicat d'ordures ménagères.

Depuis un an, bien des choses ont évolué :

- D'abord, officiellement, le syndicat se nomme maintenant :

S.I.D.O.M. DES BORDS DE SEINE (Syndicat Intercommunal de Destruction et de Collecte des Ordures Ménagères des Bords de Seine)

- Un appel d'offres a été lancé en juillet et l'entreprise F.A.S.S.A. a remporté le marché comprenant :

- Conception et Construction d'une déchetterie et d'un centre de transfert.

- Exploitation de la déchetterie et du centre de transfert

- Collecte, transport et élimination des O.M.

Depuis le 3 janvier 1994, Petit et Grand-Couronne sont collectés par la nouvelle entreprise, les trois autres communes : Moulineaux, Val de la Haye et La Bouille, le seront à compter du 1er avril.

- La déchetterie sera construite à Grand-Couronne et mise en service en principe pour la fin de l'année.

- Tout changement ou nouveauté, dans le domaine des déchets à La Bouille, fera l'objet d'une information de la mairie en temps voulu.

- Nous pensons pouvoir mettre en place cet été, un ramassage de déchets verts par semaine, un conteneur à papier, et des ramassages d'objets encombrants plus réguliers.

- Des Expérimentations de collectes sélectives seront mises en place à Petit et Grand-Couronne afin d'étudier le matériel nécessaire au but recherché :

" Mieux jeter, mieux trier pour plus valoriser"

Il fallait stopper l'augmentation de la dépense des déchets, l'intercommunalité nous le permet une fois de plus, un service plus efficace et à moindre coût.

Composition du Syndicat :

Président : G. Letailleur, Maire de Petit-Couronne

1er Vice Président : C. Hureau, Maire adjoint de Grand-Couronne

2ème Vice Président : F. Dorée, Maire de Moulineaux

Membres : B. Frau, Maire de Grand-Couronne, G. Doizy et L. Le Com, Maires adjoints de Petit-Couronne, J. Auvray, Maire adjoint de Moulineaux, F. Duquesne, Maire adjoint de La Bouille, J. Sanchez, Conseiller municipal de La Bouille, J. Blondel et S. Helouin, Conseillers municipaux du Val-de-la-Haye.

F. Duquesne, Premier adjoint.



TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS

- Square H. Malot :

Rénovation complète des toilettes publiques avec l'aide de l'école de formation pour adultes (AFAC) :
Montant de la dépense : 31 168, 29 F
(Subvention : 15 756 F)



- Voirie :

Réfection complète, chaussée et trottoirs, de la partie haute de la rue du Port et de la rue des Canadiens, entre l'église et le bas de la Côte de Bourgheroulde :
Montant de la dépense : 210 566,59 F

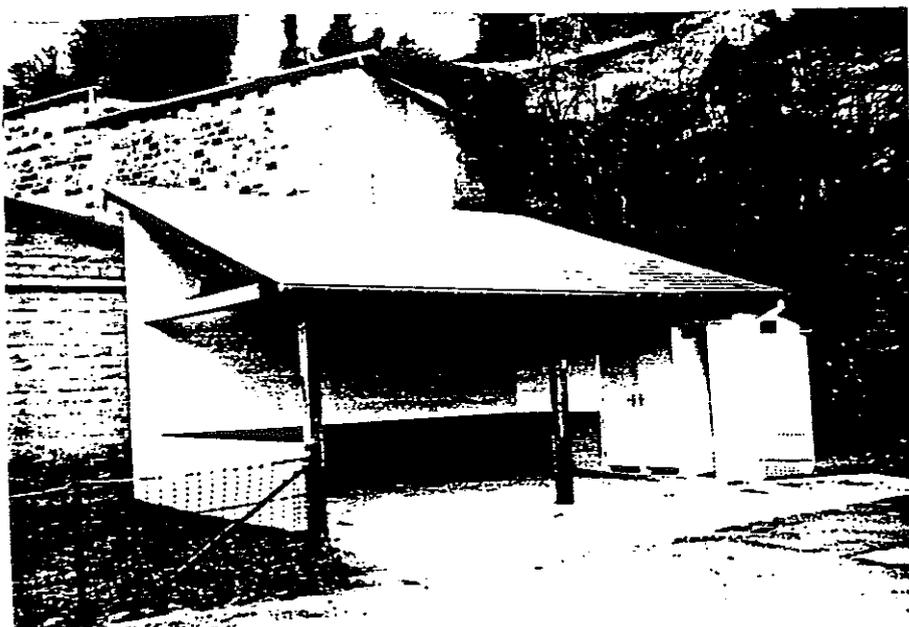
Réfection de tronçons de trottoirs, Quai de Caumont, rue de la République.
Aménagement de regards d'eaux pluviales, rue du Port et Place du Bateau : Montant de la dépense : 20 415, 80 F

- Sécurité Ecoles : Installation de barrières de protection (entrée des écoles) : Montant de la dépense : 15 305, 88 F (Subvention du Conseil Général : 6081 F)

- L'ancienne propriété Ducable au 9, rue des canadiens a été achetée par la commune par l'intermédiaire du S.I.V.O.M. (en réserve foncière).Le personnel communal va y installer son atelier, son garage pour le matériel et les véhicules.

- Ecole Primaire :

Démolition de l'ancien garage des pompiers, et construction du nouveau préau avec la participation des employés communaux :
Montant de la dépense : 82 291, 65 F
(Subvention du Conseil Général : 26 286 F)



F. Duquesne, Premier Adjoint.

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

COMPTES 1993

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES -

RECETTES

F. 2434184

Prélèvement pour Investissements

F. 265209

F. 2699393

F. 2784328

REPARTITION DU FONCTIONNEMENT SEUL

	en %		en %
Frais de Personnel et Charges sociales	41,4		52,3
Travaux et Entretien	14,5		
Subventions et Gestion	13,3		29,8
Remboursement Intérêts	9,6		
Charges intercommunales et Impôts	9,2		10,2
EDF, Gaz, Eau, Fuel, carburants	6,3		
Denrées et Fournitures	5,7		5,7
			2

Dotation Générale de Fonctionnement (Etat + Département)
Dotations spéciales et Compensations

Contributions Directes

Produits d'Exploitation

Recouvrements et subventions

Divers

COMPTES 1993 (arrêtés au 31.12) - SECTION D'INVESTISSEMENT

REPARTITION DES DEPENSES	MONTANT
<u>TERRAINS</u>	
Rétrocession du parking rue des Canadiens par le SIVOM qui en était jusqu'ici propriétaire	88299,84
<u>REMBOURSEMENT</u> du CAPITAL des emprunts	141559,04
<u>ECOLES</u>	
Barrières de protection sur trottoirs	15305,88
Préau Ecole Primaire (Factures services extérieurs et fournitures)	82291,65
<u>BATIMENTS</u>	
Toilettes du square Hector Malot (Factures services extérieurs et fournitures)	31168,29
Minuteur de l'horloge de l'Eglise	6760,20
<u>MOYENS DE TRANSPORT</u>	
Camion benne Mercedes	30000
<u>MATERIEL</u>	
Machine à écrire pour la Mairie	3973,10
	<hr/> 399358

De plus, une réserve de F. 255000 a été prévue pour la voirie réalisée et payable en 1994.

Citons quelques chiffres pour marquer l'évolution depuis 10 ans:

	DEPENSES TOTALES Fonct. + Invest. SANS les annuités	ANNUITES à rembourser	RAPPORT
1983	1337886	408563	30,5 %
1988	2143841	408811	19,1 %
1993	2458092	375450	15,3 %

Ainsi en l'espace de 10 ans, le budget dépenses a augmenté de près de 84 % (le budget recette a évidemment augmenté de la même manière). Nous terminons l'année 93 avec un fonds de roulement positif (comme pour les années précédentes) et si on défalque la réserve d'investissement, le fonds de trésorerie disponible avoisine F. 86000. Ce qui nous paraît judicieux pour la gestion, c'est d'être positif aussi bien en fonds de roulement qu'en trésorerie. Il faut savoir, en effet, qu'un fonds de roulement positif vient en recette lors d'un budget supplémentaire, alors que s'il était négatif, il s'inscrirait en dépense et limiterait de ce fait les possibilités d'investissement. De même, une trésorerie négative ne permettrait pas le règlement de nos fournisseurs. On notera également qu'en l'espace de 10 ans, la proportion des annuités a diminué de moitié, ce qui nous ramène à des valeurs pratiquement identiques à celles de communes comparables à la nôtre.

DEPENSES GLOBALES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

COMPTES 1993

La dépense globale pour l'année 1993, fonctionnement et investissement compris, est de F. 2833542

La ventilation des dépenses en fonction des secteurs d'activité de la Commune est indiquée ci-dessous par le tableau qui précise les principaux produits entrant dans chaque rubrique ainsi que la part de la dépense exprimée en % de la dépense totale.

<u>BATIMENTS COMMUNAUX ET VOIERIE</u>	31,9 %
(Frais de Personnel, entretien, acquisition matériel, assurances, habillement, fournitures, SIAAR, annuités, investissements, divers)	
<u>HAIRIE</u>	15,2 %
(Frais de Personnel, électricité, gaz, entretien, cotisations, impressions, PTT, cérémonies, fournitures, investissements)	
<u>ECOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE</u>	14,0 %
(Personnel de service, électricité, gaz, fuel, fournitures, prestations de service, entretien, investissements)	
<u>SALLE POLYVALENTE</u>	12,5 %
(Personnel de service, électricité, gaz, eau, petit entretien, annuités, divers)	
<u>ORDURES MENAGERES</u>	8,1 %
(Transport et dépôt)	
<u>CAANTINE</u>	6,9 %
(Personnel de service, frais d'alimentation, entretien, électricité, gaz, eau, divers)	
<u>OEUVRES SOCIALES</u>	5,7 %
(Subventions diverses, Amicale des Aînés, Comités des Fêtes et Jumelage, ASDH, Contingent d'Aide sociale)	
<u>ECLAIRAGE PUBLIC</u>	4,7 %
(Electricité, entretien, investissements)	
<u>DIVERS</u>	1,0 %

NOTE SUR LES TAXES D'HABITATION et FONCIERES

Certains contribuables nous ont demandé des explications sur l'établissement des feuilles d'imposition: taxe habitation et taxe foncière.

Ces impositions sont basées sur 2 valeurs:

- La valeur locative brute
- Les taux d'imposition

En ce qui concerne les taux d'imposition pour la Commune, ceux-ci sont fixés par le Conseil Municipal et sont actuellement de:

- 8,49 % pour la taxe habitation
- 16,23 % pour le Foncier bâti

Ces taux n'ont pas varié depuis 1989 et sont appliqués uniformément aux contribuables de la Commune. (Ils ont même légèrement diminué à partir de 1991 en raison de la suppression du coefficient de désinflation 0,96 de telle sorte que la valeur de l'impôt reste identique)

La valeur locative brute n'est pas fixée par la Commune, mais par la Section Foncière des Services Fiscaux. Cette valeur locative cadastrale correspond théoriquement au loyer annuel que produirait l'immeuble s'il était loué. Son calcul est complexe et fait intervenir la superficie habitable plus ou moins corrigée, les éléments de confort, la vétusté, la situation ...etc...

Les services fiscaux déterminent ainsi une surface pondérée affectée d'un tarif au mètre carré. Tous ces calculs sont hors de notre compétence.

Mais en plus, il y a également toutes les autres taxes: syndicats, région, département, taxes annexes... qui sont déterminées par les instances correspondantes et sur lesquelles nous n'avons aucun pouvoir.

En définitive la Commune ne reçoit qu'une fraction de l'ordre de 40 % de l'impôt perçu.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION AMICALE DES AINES DE LA BOUILLE

Le 17 janvier, nous fûmes conviés par Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour la traditionnelle Galette des Rois. Nous organisons des réunions bimensuelles au cours desquelles, nous jouons aux cartes, dominos et scrabble. Biscuits et boissons sont offerts et quelques gâteaux faits maison par quelques dames, nous les en remercions sincèrement.

Le 2 mars, nous avons passé un après-midi au Théâtre CHARLES DULLIN.

Fin mars, s'est tenue notre Assemblée Générale, et nous préparons le colis de Pâques.

Le 9 juin, Monsieur le Maire et la Municipalité, nous ont offert une sortie avec repas :

- Visite de la Maison de l'Oiseau
- Repas au Casino de Fort Mahon
- Visite de la Baie de Somme en Train à Vapeur

Le 14 juillet, participation à la Foire à Tout, vente de travaux exécutés par certains membres de notre association.

Le 5 décembre, une vente annuelle des travaux s'est déroulée à la Mairie.

Le 23 décembre, nous avons distribué le colis de Noël.

Nous déplorons le décès de trois membres de l'Association, ainsi que le départ de deux d'entre nous pour une maison de retraite, Mr et Mme Vandervorde (Madame Vandervorde était la trésorière de notre Association).

La Présidente,
Mme Quesney

SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

C'était bien parti, mais malgré l'écho très chaleureux reçu par La Bouille, Les Bouillais et Les Bouillaises, le temps et les bras nous manquent.

En clair, l'antenne du SPF de La Bouille a fermé ses portes le 31 janvier dernier.

Mais, il faut savoir que grâce à votre gentillesse, l'Année 1993 a vu partir 7 enfants en Hollande pour 3 semaines cet été et 2 autres cet hiver pour 10 jours.

Cela n'est pas terminé, et il est plus que probable que 1994 verra les mêmes départs.

L'An dernier, pour Noël, l'école Sainte Marie s'est intéressée de très près à une école Africaine par l'intermédiaire du SPF et les relations entre les écoliers se maintiennent.

Cette année, pour Noël, les enfants de l'école maternelle "Le Petit Prince" ont partagé avec d'autres enfants de magnifiques jouets.

Vous avez été tous formidables et vous maintiendrez cette forme.

Si le Secours Populaire vous intéresse,

APPELEZ : A ROUEN AU : 35.72.15.56 ou A ELBEUF AU : 35.77.18.56 ou A BOURGTHEROULDE AU : 35.87.16.58

Merci à tous.

N.B. pour tous dépôts ou problèmes, adressez-vous à la Mairie qui vous conseillera utilement.

"VIVRE LA BOUILLE"

Créée en Juin 1992, "Vivre la Bouille" avait alors comme objectif le développement d'activités nouvelles liées au sport, aux loisirs et à la culture.

C'est ainsi que furent rapidement proposées chaque semaine aux Bouillais : initiation aux échecs, pratique du scrabble...

Une soirée organisée en octobre 1992 rencontra un vif succès auprès des participants.

Mais, c'est en Décembre 1992, avec le Téléthon que l'association fournit son plus gros travail.

Proposer à quatre villes, des dizaines d'animation allant du baptême de l'air en hélicoptère, à la marche, en passant par le ball-trap et les dessins des enfants des écoles, réclamait une sérieuse dose d'optimisme et une motivation sans faille. En dépit de multiples difficultés, le résultat fût satisfaisant.

En effet, grâce à toutes les associations et écoles participantes, près de 40 000 Francs purent être remis à Mr Salinas, représentant l'Association Française contre les Myopathies.

Depuis, nous n'avons rien fait !

Aujourd'hui, nous reprenons nos activités avec quelques modifications par rapport à 1992.

Deux orientations :

- La première, vous proposer régulièrement (toutes les 5 à 6 semaines) des activités sportives et de loisirs variées et accessibles à tous.

- La seconde, relayer sur la Commune les actions de solidarité lancées à l'échelon national (Téléthon, SIDA, Restos du Coeur, Roumanie, Ex-Yougoslavie, etc...).

Un fonctionnement simple :

Des cotisations minimales avec quelques innovations. Des statuts régis par la loi de 1901 et des adhésions facultatives, mais constituant un engagement ferme et une contribution active à la vie de l'Association.

Un programme...

... qui vous sera communiqué dans les prochaines semaines avec pour première activité fin Mars, une sortie VTT.

Je souhaite que vous soyez nombreux à apporter votre concours à la réalisation de ces projets. Je vous contacterai prochainement.

Même s'il est tard, le coeur y est et avec sincérité, meilleurs voeux à tous pour cette nouvelle année.

Le Président

C. Renoncourt

COMITE DES FETES

Comme les années précédentes, les manifestations organisées par le Comité des Fêtes, furent nombreuses en 1993.

14 mars Thé Dansant

Programmé pour la 2ème fois, le Thé Dansant n'a pas connu le même succès que le premier. Il faut dire que, ce jour-là, le soleil brillait généreusement et incitait davantage à la promenade qu'à la danse. Si les danseurs furent moins nombreux à évoluer sur la piste, l'ambiance, quant à elle, fut excellente grâce à l'orchestre "Rémy Bernard" et à Sylvie Fouquet, l'animatrice de Radio-France.

23 mars Goûter des enfants

C'est à l'occasion de la Mi-Carême, qu'un goûter a été offert aux enfants de la Commune, après leur défilé costumé dans les rues de La Bouille. C'est un moment de détente et de réconfort toujours très apprécié par ce petit monde.

14 juillet Foire à Tout

La Foire à Tout a été le point de départ d'une semaine de festivités importantes. Son succès va toujours crescendo. Pendant toute une journée, ce fut un va et vient continu de curieux et amateurs d'objets rares, à la grande joie de la centaine d'exposants qui avaient envahi les places et les ruelles. Comme l'année dernière, Patrice Léry assurait l'animation.

15 juillet Concours de Dessins

En raison de la pluie, ce concours réservé aux jeunes de 6 à 16 ans, s'est déroulé dans la Salle Polyvalente. Pendant une heure, tous ces jeunes artistes ont fait preuve de talent et d'imagination pour exécuter leur dessin sur le thème qui leur avait été donné.

Voici les lauréats : 1er groupe, les 6/8 ans - Thème : Les Paysages.

- 1) Elise Fitte
- 2) Paul Decorde
- 3) Cindy Beneult

2eme groupe, les 9/12 ans - Thème : Les Châteaux

- 1) Julien Surget
- 2) Arnaud Mazzoleni et Angélique Fobart
- 3) Gaël Buge

3eme groupe, les 13/16 ans - Thème : Les Maisons

- 1) Christelle Piedeleu et Vincent Roch
- 2) Cyril Legrand

16 juillet LOTO

80 personnes environ sont venues jouer à ce LOTO, sous la tente du Comité.

Soirée agréable et sympathique.

De nombreux lots furent gagnés : Aspirateur, Gigot, Bouteilles, etc...

17 juillet 14 h 30

2^{ème} édition de la Course Cycliste Féminine sur un circuit de 2 kms environ à couvrir 5 fois par les douzes "pédaleuses" qui prirent le départ, Place du Bateau. Sourires, élégance, mais aussi efficacité, tout y était. On ne chôma pas, la lutte fût serrée. C'est Véronique de l'Hôtel St Pierre qui gagna devant Aurélie Decorde.

A 16 h 30, ce sont les serveurs, serveuses, des bars et restaurants de La Bouille qui se rassemblèrent sur la place du Bateau pour le départ de la traditionnelle Course des "Garçons de Café". Ils étaient 19 avec un plateau et des verres remplis de grenadine. Pendant la course, ils auront droit à d'autres verres remplis de menthe. Il faut aller vite mais sans renverser le précieux liquide, car le classement final tient compte du temps réalisé mais aussi de la quantité de ce liquide, qu'il reste dans les verres.

Voici le tiercé gagnant : 1) Yannick (Hôtel St Pierre)

2) Véronique (Hôtel St Pierre) et gagnante également de la Course Cycliste

3) Nicolas (Hôtel St Pierre)

A l'issue de la course, un pot offert par le Comité des Fêtes à tous les participants, eut lieu au "Café des Sports" en même temps que la remise des prix donnés par les commerçants et restaurateurs.

Cet après-midi sportif fut animé et commenté par Patrice Léry

18 juillet

Deux manifestations étaient inscrites au programme de ce Dimanche après-midi.

Sur le terrain de sport, le Concours de Pétanque, arbitré par Mr Claude Heurtevent de Maromme, mit aux prises 40 doublettes jusqu'à une heure avancée de la journée.

Les vainqueurs : MM Lecat et Martine

Pendant ce temps, les participants au 2^{ème} Rallye Pédestre parcouraient les rues et les ruelles à la recherche de réponses au questionnaire concocté par Laurent Gineste.

Les plus perspicaces furent Mr et Mme Christian Fitte qui reçurent la coupe des vainqueurs, au cours du "pot" offert par le Comité sous le préau de l'école ; un prix fut remis également aux autres participants.

19 juillet

Le Lundi après-midi, malgré la pluie, les jeunes de La Bouille vinrent nombreux sur le terrain de sports s'inscrire aux différents jeux organisés par le Comité :

- Courses en sacs, le baquet, Gymkhana-vélo, les ciseaux. Des tickets de manège et auto-skooters récompensèrent tous les candidats. A partir de 19 h 30, débuta la "Soirée Brochettes". La pluie étant toujours là, on s'installa dans la salle polyvalente. La dégustation de brochettes, saucisses, merguez, frites put se faire en toute tranquillité. Il y eut foule autour des grils installés sous abri et le service, presque non stop, est à féliciter.

20 juillet "Retraite aux parapluies"

Très connue dans toute la région, la retraite aux parapluies clôtura cette semaine de festivités. Les Bouillais, très imaginatifs, n'eurent pas beaucoup de mal à représenter, avec humour, le thème choisi : la NORMANDIE. C'est ainsi qu'on put admirer dans le défilé : des enfants et des adultes métamorphosés en pommes, un pressoir, un alambic, un vendeur de Calva, des baigneuses de Deauville (à l'allure masculine), des fermiers et fermières, des camemberts qui n'étaient pas encore croulants ; Jeanne d'Arc suivie de l'Evêque...Cochon (à cause du masque), les hommes et les femmes de "Normandertal" recouverts de fourrures, une belle mariée au bras de son jeune époux et les invités endimanchés, comme autrefois, et même Guy de Maupassant, assis sur un banc. La Lyre de Grand-Couronne terminait ce défilé que commentait Patrice Léry.

En conclusion, cette année encore, toutes ces activités furent très réussies et je remercie les membres du Comité des Fêtes et tous les bénévoles qui, par leur active participation, ont permis de les réaliser.

Le Président sortant : Roger Fitte



Course des
garçons de café

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

La bibliothèque est toujours ouverte aux jours et heures suivantes : Mercredi de 16 h à 18 h, Samedi de 10 h 30 à 12 h.

Le prix de l'abonnement par an n'a pas changé :

Famille : 30 F

Adulte seul : 20 F

Enfant (-15 ans) : 10 F

Pour chaque emprunt de livre, une participation est demandée : Pour tous les livres d'adultes : 4 F et pour tous les livres d'enfants : 2 F. Les classes sont reçues gratuitement une fois par mois.

La responsable.

L'ÉCOLE MATERNELLE "LE PETIT PRINCE"

L'école maternelle " Le Petit Prince" appelle la population à participer activement au défilé du Mardi-gras (qui aura lieu à la salle polyvalente si le temps est mauvais) Mardi 15 février : départ à 15 h 30 de l'école et grand tour de village, avec bruits et fracas !

Retour à 16 h 30 à la salle polyvalente pour le goûter organisé par le Comité des fêtes. Dans le cadre d'un projet sur l'environnement, les déguisements des enfants de notre école seront fabriqués avec toutes sortes de matériaux de récupération. Le thème des déchets étant d'actualité, voilà une occasion supplémentaire de faire maigrir nos poubelles !!

La directrice

REGARDS ET REFLEXIONS DES ENFANTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

Tous les lundis après-midi depuis le début de l'année, nous faisons "musique". Cela commence par "chorale". Notre professeur, qui est une dame très gentille nous apprend des chansons, parfois elles sont rigolotes. Ensuite, nous nous initions au solfège, comme c'est drôle, toutes ces notes qui dansent sur les portées. Maintenant nous savons jouer quelques airs à la flûte, même si de temps en temps une ou deux fausses notes nous fait sursauter... et rire.

Cette année, nous allons régulièrement à la piscine, c'est super. Plusieurs groupes, suivant notre niveau, ont été formés, dans celui où je suis, c'est le maître qui s'occupe de nous. En plus du perfectionnement de la nage nous faisons des jeux : passer dans un cerceau sous l'eau, attraper au vol un ballon lancé en l'air (retour rapide dans l'eau, quelle émotion !), aller chercher un objet au fond du bassin, là certains manquent de souffle. Mais de toute façon, c'est bien agréable, avec les copains, on attend avec impatience le lundi matin où on prend le car : direction le grand bain !

Le mardi après-midi, nous "décloisonnons", c'est à dire que nous nous regroupons avec les petits de la maternelle. En plus des maîtres et des maîtresses, d'autres personnes (mamans, papys...) prennent des groupes d'enfants. Nous choisissons notre activité : art plastique, jeux de société, bricolage, jeux sportifs, jardinage. C'est très intéressant, car nous rencontrons d'autres enfants et adultes. Tout le monde apprécie ces échanges qui permettent à tous de mieux se connaître.

Une nouveauté : certains Mercredis matins, avec le maître nous nous déplaçons à Grand-Couronne pour faire des rencontres de football contre d'autres écoles, cela se passe sous forme de tournoi. Les matchs sont très animés, chacun défend durement, courageusement les couleurs de son équipe. Malgré tout et c'est bien là le principal tout se passe dans la bonne humeur puisqu'à la fin, tout le monde se retrouve autour d'un goûter et d'un verre de jus d'orange. L'année dernière, avant les grandes vacances, avec la classe, nous sommes allés voir un marsouin qui s'était échoué en bordure de Seine. Les pompiers, alertés, l'ont sorti de l'eau et l'ont amené à l'ancienne caserne. Il était très grand mais son corps présentait des traces de chocs et de coupures peut être causées par des hélices de bateaux. Il venait certainement de loin car ce genre d'animal ne vit pas dans les régions proches de nos côtes. Plusieurs autres animaux du même genre avaient été repérés auparavant remontant la Seine peut être à la recherche de nourriture. Au mois de janvier dernier, la Seine débordait. Quel spectacle impressionnant ! Nous nous sommes promenés le long des quais mais nous n'avons pas pu traverser la place du bateau, elle était submergée. On avait l'impression que le bac allait venir jusque sur le terrain de football. Nous avons assisté à une manoeuvre des pompiers qui grâce à leur Bateau à moteur sont allés voir s'il y avait danger pour les chevaux qui étaient dans leur enclos inondé sur l'autre rive.

Le Directeur, M. Lamazouade.

LA BOUILLE TENNIS CLUB

La saison 92 -93 du "LBTC" a maintenu son cap. Les diverses commissions ont apporté leur lot d'activités et ont encore démontré de part le nombre de participants, l'intérêt des Bouillais et des Bouillaises à venir pratiquer le Tennis.

Ainsi, 108 adhérents se sont livrés à leur sport favori soit dans les rencontres individuelles, les matches amicaux du dimanche matin, les tournois internes, les championnats régionaux de Normandie.

- Commission Tennis Loisirs : dirigée jusqu'en septembre 93 par Mme Denise Chappuis.

- Septembre 1992 : Tournoi de simple hommes et femmes, 32 participants chez les hommes et 8 chez les femmes :

Victoire de David Touzain sur Nicolas Vauquier.

Victoire de Denise Chappuis sur Annie Sydow.

- Janvier 1993 : Tournois de double mixte 32 participants Victoire de Françoise Péron et de David Touzain sur Gérard Branchu et Geoffray Sippoïr.

- Mars 1993 : Tournoi de simple hommes et femmes : Victoire homme : J. Legros, Victoire femme : L. Frary

- Juin 1993 : 1er Tournoi interne de l'école de Tennis en Collaboration avec G. Mulot

Organisateur G. Mulot , responsable de cette section comprenant 24 participants :

Victoire de Marie Baril sur Virginie Branchu après de longs échanges et un vrai suspense.

A la question posée aux enfants, nul doute qu'une nouvelle édition leur ferait grand plaisir au mois de Juin 1994.

- Matches Amicaux : Une moyenne de 8 personnes inscrites les Dimanches Matins.

Les rencontres restent très plaisantes et offrent le moyen de communication le plus efficace à notre club.

-Commission Enseignement : Responsables J. Legros et G. Mulot, J. Legros enseigne la pratique aux adultes et G. Mulot aux enfants de 7 à 16 ans.

- Le Mini Tennis : J. Legros et C. Renoncourt, 10 enfants de moins de 7 ans ont donc pu découvrir le tennis et acquérir leurs premiers gestes sous l'oeil attentif des parents assistant aux cours chaque semaine.

- Ecole de Tennis : 24 inscrits, G. Mulot fidèle aux cours du Mercredi après-midi de 13 h 00 à 17 h 00.

- Cours Adultes : Environ 18 personnes inscrites pour se perfectionner ou apprendre chaque semaine.

- Commission Sportive : 2 équipes furent engagées cette saison en championnat de Printemps : - 1 Séniors Femmes et 1 Séniors Hommes

L'équipe homme enregistrera 3 victoires sur 5 et les femmes 1 sur 5.

- Engagement jeune : Aucune équipe ne fut engagée cette année en championnat jeune mais le comité directeur approuva la décision d'offrir à ceux qui le désiraient l'engagement aux épreuves individuelles. Ainsi, 3 garçons de 14 à 16 ans ont pu bénéficier de cette possibilité.

- Téléthon : Une tombola organisée en commun avec le Comité des Fêtes a permis de collecter des fonds pour la recherche contre La Myopathie.

Une soirée dansante réunissant les deux associations avait lieu dans la salle polyvalente. Un chèque résultant de la Tombola fut remis à Mr Salinas, Président de l'AFM au cours de cette soirée.

Le LBTC vous remercie pour cet article, Tennessement Vôtre,

Le Président.

D. Gilles

QUELQUES ECHOS DE L'ECOLE SAINTEMARIE

Si la Seine monte et crée chez certains habitants quelques inquiétudes, à juste titre, la sérénité de notre école reste et demeure notre devise.

Notre école se porte bien. L'année écoulée fut riche en événements. Au deuxième trimestre, la visite du musée des Antiquités, le matin, fut concrétisée l'après-midi par la visite d'un site Gallo-romain à Lillebonne. Les enfants furent d'autant plus ravis que nous avons déjeuné chez Mac Donald's.

Pour une journée, le rêve est devenu réalité, puisque nous avons choisi de vivre notre voyage scolaire de fin d'année à Euro-Disney. Quel enchantement, quelle féerie !

Entre la rencontre avec Mickey, Minnie, la découverte des cinq pays, le monde de Peter Pan, Pinocchio, Blanche-Neige, des pirates, certains ont même eu la chance d'assister au spectacle de la Belle et la Bête mis en comédie musicale. L'année s'est achevée par la fête de l'école, début juillet. Toute l'année, les enfants avaient préparé avec un comédien professionnel, un spectacle du type les Molières, intitulé l'heatrof : ce fut un véritable succès.

Durant les grandes vacances, une classe a été totalement refaite, à la grande joie de tous. Depuis le Carême dernier, nous sommes jumelés avec une école Camerounaise. Ce qui est un grand enrichissement pour les enfants.

Dans le cadre de Noël cette année, notre action s'est tournée vers les Restos du Coeur. Les enfants ont même eu la chance de rencontrer les organisateurs et ainsi découvrir que la pauvreté est aussi à leur porte. Le père Nourrichard, vicaire général de Monseigneur Duval est venu parmi nous, pour célébrer Noël. Alors, même si la tempête souffle et si la Seine se déchaîne, l'école reste et est de plus en plus vivante.

La Directrice,

Mme Gorski

A.C.P.G.-C.A.T.M. La Bouille

Les membres de l'A.C.P.G.-C.A.T.M. et quelques uns de leurs amis ont traditionnellement au Printemps et à l'Automne, perpétué le souvenir et se sont retrouvés pour quelques instants, et avec respect, les 8 mai et 11 novembre.

La persévérance est toujours récompensée ! En effet si une sortie n'avait pu se concrétiser en 1992, celle-ci s'est réalisée le 9 mai 1993 . Cette journée détente a réuni bien des camarades et amis pour une évason jusqu'à Cayeux sur Mer :

- Matinée "culturelle" : après "le p'tit noir croissant", visite guidée du Château Musée Louis Philippe, découverte des vieilles demeures, visite de la Collégiale ainsi que de la merveilleuse Chapelle des Jésuites.

- Pour le déjeuner et l'après-midi, nous étions attendus à "Cadence 2000" à Cayeux, un repas, nous était servis, copieux, et très goûteux. Puis, dès le dessert, danse et détente dans un cadre agréable à souhait(Pour beaucoup de participants, envie de revenir tant l'accueil a été aimable).

Si le retour a été un peu "brumeux" à cause d'une sérieuse averse ne nous donnant pas la possibilité de respirer l'air des planches de Dieppe, un rafraichissement siroté dans le car a fait passer cet inconvénient. Riches de souvenirs agréables de cette journée à l'unisson, nous envisageons de repartir cette année en cette mi-mai pour d'autres lieux. Après la commémoration du 11 novembre et l'office, le pot de l'amitié a été offert par la Mairie. Le repas du 11 novembre réservé à la Peupleraie a réuni et satisfait tous les participants. Après quelques chants toujours appréciés, nous étions prêts à affronter la fin d'année et caresser déjà l'espoir de nous retrouver en 1994. Tout en pensant à hier, respectueux du souvenir, nous envisageons d'être ensemble plusieurs fois pour cette nouvelle année. Tous les Bouillais intéressés par cette sortie seront les bienvenus. Des renseignements complémentaires pourront être recueillis en Mairie à partir du 10 avril prochain. Avant d'en parler, tous nos voeux sincères à ceux que nous n'avons pu rencontrer. Un merci tout particulier à tous nos camarades qui se sont très activement mobilisés pour la vente des calendriers ainsi bien sûr qu'à tous les Bouillais qui ont accepté de les recevoir. Enfin merci de tout coeur à tous ceux qui oeuvrent afin que vive l'association de La Bouille. L'A.C.P.G. remercie tout particulièrement Monsieur le Maire de la subvention qu'il veut bien reporter d'année en année et espère que, cette année encore nous pourrons compter sur celle-ci pour survivre. Une assemblée générale, règlementaire, se tiendra avant la fin mars prochain :

- L'équipe en place se propose de renouveler la sortie qui aura lieu le dimanche 15 mai ; vous serez, en temps, avisés des détails s'y rapportant. Nous pensons que vous réserverez le meilleur accueil à nos propositions et y répondrez dans les délais. Merci d'avance. De plus, afin de participer, comme il convient, et dans la limite de nos possibilités, à la commémoration du 50ème anniversaire de la Libération, nous nous proposons de réaliser un petit recueil sans prétention des souvenirs de 1944, composé des témoignages que tous les Bouillais désirant nous aider et aider à la réalisation de cette immense page d'histoire locale ; celle-ci sera écrite par tous et pour tous, tels qu'ils vous viennent, précis ou imprécis, avec des dates, peut être des photos à confier, des anecdotes ; tous les témoignages seront reçus et nous vous remercions à l'avance de votre aimable et utile coopération, sans vous, rien n'est possible. A cet effet joindre ou déposer un courrier chez Madame Bernières 13 rue des Canadiens, et ce avant le 15 mars prochain. Sans doute, cet article ressemble à un bulletin d'information de l'A.C.P.G - C.A.T.M... Ne nous en tenez pas rigueur ; après tout le bulletin de la Mairie n'est-il pas fait pour tenir chaque Bouillais au courant de la vie de la commune ?

Bonne lecture, encore de très bons voeux pour cet an nouveau, nos sincères mercis pour votre attention et votre participation. Restant à votre disposition, nous sommes unis par le souvenir et l'amitié désintéressée.

Le Président, J. Sanchez

LE COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes change de têtes :

En novembre 1993, le bureau du Comité a été renouvelé, voici sa nouvelle composition :

- M. Laurent Gineste, Président
- Mme Elyane Lambert, Vice-Présidente
- M. André Deliveyne, Vice-Président
- Mlle Martine Cousin, Secrétaire
- Mlle Marie-Hélène Jolly, Trésorière

Nous sommes tous et toutes à votre disposition, vous pouvez nous contacter au 35.18.13.74. ou au 35.18.11.94.

Le Comité des Fêtes est ouvert à toutes bonnes volontés. La participation est gratuite.

Remerciements :

En quittant le bureau, M et Mme Fitte ont mis fin à 30 années de participation active au Comité des Fêtes. Ils ont contribué à l'animation et au rayonnement de La Bouille. Le Comité et notre village entier leur doivent beaucoup.

Si Renée et Roger Fitte ont désiré se retirer du Comité pour pouvoir se reposer et profiter pleinement de leur retraite, nous sommes persuadés que nous pourrions compter sur leur présence aux grandes manifestations de notre village.

Nous leur renouvelons nos remerciements au nom de tous les Bouillais.

Le Mot du Bureau :

Comme son nom l'indique, le Comité est principalement chargé d'organiser les Fêtes du village. Depuis toujours, ces fêtes sont celles de tous les Bouillais sans exclusive. C'est à cette occasion que nous aimons nous retrouver pour nous amuser en dehors de tout clivage. A l'occasion de son renouvellement, le bureau s'engage ici, à nouveau, à respecter et faire respecter cette règle, et donne l'exemple en accueillant en son sein tous les Bouillais qui le désirent.

Déjà quelques initiatives :

- Aussitôt en place, la nouvelle équipe a organisé un LOTO au profit du Téléthon 93. Ainsi, le 3 décembre, 60 Bouillais dans une excellente ambiance, ont pu gagner de nombreux lots offerts par nos commerçants. Un chèque de 2000 F a été remis au téléthon à la suite de cette manifestation.
- Remerciements aux commerçants qui ont offert ces lots : Daniel Coiffure, Epicerie Fiant, Hôtel de la Poste, Les Gastronomes, La Couscoussière, Le Bellevue, Cuir des Méandres, Boulangerie Artu, Charcuterie Courseaux, La Maison Blanche.
- Le 10 décembre, a été organisée, la soirée dansante annuelle en commun avec le "La Bouille Tennis Club". Une excellente soirée que nous vous proposons déjà de renouveler le 26 novembre 1994 !

Nos prochains rendez-vous :

Notez dès maintenant sur votre calendrier les manifestations que nous vous proposons :

- * mardi 15 février 1994 à partir de 16 h 30 : goûter du Mardi-Gras offert aux enfants de La Bouille avec concours et déguisement.
- * dimanche 13 mars 1994 à partir de 15 h 00 : Thé dansant avec l'orchestre "Les Madras".
- * Jeudi 14 juillet 1994 : Foire à Tout
- * du Samedi 23 juillet au mardi 26 juillet : Fêtes de La Bouille avec entre autres la Soirée brochettes le 25 juillet 1994 et la Retraite aux parapluies le 26 juillet 1994.

Retraite aux parapluies 94 :

Cette année, nous innovons en vous demandant de vous prononcer sur le thème de la prochaine retraite. Plusieurs sujets vous sont proposés, mais vos idées seront les bienvenues. Indiquez votre choix par courrier au Comité des Fêtes - Mairie de La Bouille ou par téléphone au 35.18.13.74. (répondeur)

Thème 1 : "La Bouille Féeries" ou "Contes et Légendes".

Thème 2 : "Les îles" : toutes les îles du monde du Japon à la Grande-Bretagne.

Thème 3 : " Les décennies " : des années 10 au années 90.

Thème 4 : Le vôtre...

Le Président, L. Gineste

AMICALE SPORTIVE LA BOUILLE-MOULINEAUX

Grâce au sérieux de ses dirigeants, à ses bonnes structures et à son idéal fondamental qui est la pratique du sport pour le maximum de jeunes, l'apprentissage de la vie collective et le respect d'autrui, l'A.S. La Bouille-Moulineaux continue à croître. L'an dernier à pareille époque le club comptait 158 licenciés, nous en sommes aujourd'hui à 170 répartis en 13 équipes.

L'A.S.B.M. est classée 8ème club de jeunes dans le District Fluvial qui représente un tiers du Département.

Bien sûr, comme notre but est de privilégier le sport de masse, nos résultats sont inégaux et si nous pouvons espérer en fin de saison l'accession de nos cadets et de nos poussins en 1ère division, notre équipe première est menacée de relégation, mais 1994 la verra peut-être courir de succès en succès.

Voici nos classements à cette date :

DEBUTANTS : Les 3 équipes ont participé à 10 plateaux à MOULINEAUX et dans la région. Le 12 Juin 1994, ils vous donnent rendez-vous sur le stage de MOULINEAUX pour leur grande fête annuelle avec la participation de plus de 40 équipes, soit près de 400 jeunes de 5 à 8 ans.

POUSSINS B : 9ème sur 10

SENIORS MATIN : 8ème

POUSSINS A : 1er ex aequo

SENIORS 1 B : 4ème

PUPILLES : 4ème

SENIORS 1 A : 11ème

MINIMES A 11 : 6ème

MINIMES A 7 : 4ème

CADETS B : 7ème

CADETS A : 1er

Pour l'année qui vient nous organiserons diverses manifestations dont nous reparlerons prochainement afin que vous puissiez nous apporter votre aide et votre concours financier qui sera toujours le bienvenu, car équiper, entraîner, transporter tous ces jeunes demandent de l'abnégation et des moyens. Heureusement nous bénéficions d'un soutien appréciable des Municipalités de LA BOUILLE et de MOULINEAUX. Mais les autres participations seront toujours très appréciées. !

René Dorée

Président de l'A.S.B.M.



VIE SOCIALE



☞ Vous êtes mariés

Les parents se partagent de droit l'autorité parentale.

☞ Vous n'êtes pas mariés

La mère a légalement l'autorité parentale, le père n'a aucun droit sur l'enfant, par contre il peut bénéficier de l'automatisme de l'autorité parentale au vu de 3 conditions :

- si l'enfant a été reconnu moins de 1 an après sa naissance,
- s'il existe une communauté de vie au moment de la reconnaissance

concomitante ou de la seconde reconnaissance,

● s'il existe une communauté de vie le **10 JANVIER 1993** (date de la nouvelle loi sur l'autorité parentale).

Les parents peuvent en faire la demande au **JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES** (Tribunal de Grande Instance) compétent depuis le 1er février 1994, en déposant une requête de demande de partage d'autorité parentale, accompagnée :

☞ de la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant du père et de la mère,

☞ d'une attestation de communauté de vie établie par les parents eux-mêmes attestant de leur communauté de vie :

- au moment de la (ou des) reconnaissance(s)

- au moment du 10 JANVIER 1993

☞ d'un justificatif de domicile (faisant apparaître leurs deux noms) au moment de la reconnaissance et du 10 JANVIER 1993,

☞ d'une photocopie de la carte d'identité du père et de la mère.

Au vu de la production de ces éléments, le Juge aux affaires familiales délivre une lettre attestant

que le père bénéficie de l'automatisme en vertu de l'article 372 du Code Civil.

Les parents peuvent également, s'ils le souhaitent (en cas de résidence séparée notamment), demander une "Attestation de communauté de vie".

SI AU MOINS L'UNE DES CONDITIONS ENONCEES N'EST PAS REMPLIE, LE PERE NE BENEFICIE PAS DE L'AUTOMATISME.

Le ou les parents peuvent tout de même faire une demande de partage d'autorité parentale (LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES délivre un Procès-Verbal de déclaration de partage d'autorité parentale) si la mère est d'accord pour que le père puisse partager l'autorité parentale sur le ou les enfants.

Toutefois, le père peut aussi demander à partager l'autorité parentale même si la mère n'est pas d'accord, c'est toujours le JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES qui statuera. ■

Eugène Lefebvre
Conseiller municipal

HAND - BALL LA BOUILLE / ST OUEN de THOUBERVILLE

Nous avons créé, depuis le mois d'octobre, une section Hand-Ball en commun avec les deux villages, ouverte à toutes catégories d'âge, (y compris les débutants).

Nous avons pu obtenir un créneau horaire d'une heure (17 à 18H) le mercredi après-midi pour les jeunes

Actuellement 7 jeunes viennent régulièrement aux entraînements (ils ont beaucoup de courage car il n'y a ni buts, ni de délimitation du terrain) et ils sont très "accros".

Nous allons pouvoir installer bientôt les deux buts de fabrication artisanale (ils ont été réalisés par une association cauchoise pour un coût d'environ 500F contre 5000F prix catalogue, et nous osons espérer que le traçage du terrain sera réalisé prochainement par la commune.

Nous avons pu négocier le prix (relation professionnelle) à 2000F au lieu de 5000F

Dès que le terrain sera prêt nous pourrons mettre en place les entraînements pour les adultes le **Jeudi soir de 18h45 à 20h45.**

Dans le but de vous être agréable, nous vous demandons de croire, Madame, Monsieur en nos sentiments dévoués et sportifs.

Président : Guy Palomba
Vice président : Eugène Lefebvre

INFOS PRATIQUES

Rappel des tarifs de location de salles au 1er janvier 1994

Salle polyvalente :

Vin d'honneur.....	1 100 F
Vin d'honneur(extérieurs).....	1700 F
Soirée.....	1 300 F
Soirée (extérieurs).....	4000 F

Grenier à Sel :

Exposition de peinture :

- la journée.....	400 F
- par jour de semaine immobilisé.....	70 F
- demi-tarif pour les peintres de La Bouille	
Vin d'Honneur.....	400 F
Repas.....	500 F
Repas (extérieurs).....	800 F

Ancienne Maternelle :

Vin d'Honneur.....	400 F
Vin d'Honneur (extérieurs).....	600 F
Repas.....	680 F
Repas (extérieurs).....	800 F

Locations des chaises et tables :

Chaise	7.00 F
Table.....	11.00 F

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE DE GRAND-COURONNE

Les premier et troisième mardis de chaque mois de 14 h à 16 h au Centre Médico-Social, 55, rue Louis Pasteur à Grand-Couronne.

PERMANENCE DE LA SECURITE SOCIALE A LA BOUILLE

La permanence de la Sécurité Sociale à La Bouille a lieu tous les vendredis à la mairie de La Bouille de 13 h 15 à 14 h 15.

A.D.M.R. (AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL)

L'A.D.M.R. est un réseau d'associations à votre service ; elle simplifie la vie au quotidien et propose des services à domicile, en particulier pour les personnes ayant besoin d'aide pour effectuer des travaux quotidiens. N'hésitez pas à demander des renseignements à la Mairie ou à Mme Bernières. Il y a toujours une écoute possible et une solution à vos problèmes.

GYM-RELAXATION-BARRE

Le jeudi Soir de 20 H 45 à 22 H 15 à la Salle Polyvalente avec Anne Duchemin (100 F par Trimestre).

Nous vous attendons nombreux et nombreuses.

La Trésorière,

M. Cousin

CHORALE LA BOUILLE - MOULINEAUX

Il existe depuis 2 ans une chorale à Moulineaux, elle répète chaque Lundi soir de 20 Heures à 21 Heures 30 avec José, son professeur.

Quelques démonstrations ont eu lieu à l'Eglise de Moulineaux, à la Salle des Fêtes de Moulineaux, à l'Eglise Saint-Romain de Rouen pour les jeunes scolaires qui doivent partir à MADAGASCAR.

Pourquoi pas La Bouille d'ici peu de temps ? Nous recrutons hommes, femmes, enfants - Venez nous rejoindre

M. Cousin

COMITE DE JUMELAGE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je viens par l'intermédiaire de ce journal, vous présenter mes meilleurs voeux pour l'année 1994, surtout la continuité de notre Jumelage qui a fêté son 15ème Anniversaire à Whitchurch on Thames, notre cité jumelle Anglaise, en Mai dernier. En effet, nous sommes allés rendre visite à nos amis le 1er Mai 1993. Nous sommes allés visiter la ville de Bath avec ses bains romains, le samedi après-midi, puis partager le dîner dansant folklorique à l'école primaire de Whitchurch, le samedi soir.

Le dimanche matin, visite de Whitchurch et ses alentours en famille, office religieux avec notre Révérend Hughes, et le dimanche midi, départ vers Portsmouth pour reprendre le bateau vers Caen.

Je profite de cet article pour vous préciser que nos amis nous rendront visite certainement en Juillet de cette année, à l'occasion de l'ARMADA 94, ou le 1er week-end de Mai.

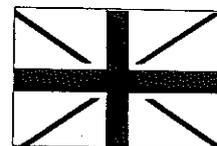
Des précisions seront données ultérieurement, mais faites-nous savoir si vous serez disponibles du 15 au 18 juillet 1994 pour recevoir 1 - 2 ou même plus d'Anglais, soit par courrier ou téléphone auprès de la Mairie ou des membres du Comité de Jumelage :

Mairie : 35.18.01.48.

Mlle Cousin : 35.18.07.93. (Présidente)

Vice Présidente : Mme Camia

Trésorière : Mme Fitte



En vous remerciant de vous manifester le plus rapidement possible.

Pour le Comité,

M. Cousin

NAISSANCES en 1993:

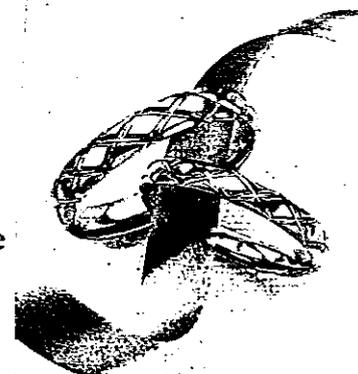


Clément BOUVIER né le 17 Janvier
Cédric POGU né le 9 Février
Julien MULOI né le 23 Février
Marjorie REVEILLON née le 16 Avril
Lola LEGOUEST née le 9 Mai
Pablo LAMMERTYN né le 23 Juillet
Philippe PREVOST né le 25 Juillet
Médhi TAGREDJ né le 4 Août
Agathe FONTAINE née le 1er Septembre
Théo HEURTEVENT né le 23 Septembre
Marine DUBS née le 30 Septembre
Louise FOURNIER née le 13 Octobre
Elodie GODEFROY née le 25 Novembre
Gaultier HERICHER né le 24 Décembre



MARIAGES en 1993

Hadi TAGREDJ et Djamila BERKIOUEN le 24 Avril
Henri RIBLET et Marie-Stéphane GUILLOTS le 5 Juin
Jean-Marie PEREY et Sylvie DELAUNAY le 19 Juin
José MENDES CASEIRO et Nicole MATIERE le 24 Décembre



DECES en 1993

André TERNON, le 4 Janvier
Edouard BALTUS, le 21 Janvier
Marthe LARCHEVEQUE, le 15 Mars
Mathilde BINET, le 27 Mai
Christiane LENEUTRE, le 28 Mai
Yvette HEBERT, le 12 Juillet
Adrienne GLATIGNY, le 19 Septembre
Roger FERGOY, le 26 Octobre
Maurice GUILBERT, le 17 Décembre
José PINHEIRO DOS SANTOS, le 21 Décembre

Laurent Fabius
ANCIEN PREMIER MINISTRE
ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
DÉPUTÉ DE SEINE-MARITIME

19-07-93

LF/MJ/93.19910

Derniers courriers
en date entre le
Maire, votre député
et le nouveau
Préfet
Juillet 1993

Monsieur le Maire et Cher Ami,

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, la lettre que m'adressée le Préfet de la Région de Haute-Normandie, Préfet de la Seine-Maritime, à qui j'avais signalé les problèmes créés par la traversée des poids lourds dans votre commune.

Je reprendrai contact avec vous dès que de nouvelles informations me seront communiquées à ce propos.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire et Cher Ami, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus chaleureux.

Laurent FABIOUS

Monsieur Daniel CHEVALLIER
Maire de la Bouille
Mairie
76530 LA BOUILLE

LE PRÉFET
DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

ROUEN, le 28 JUILLET 1993

Vos référ : LF/WD/93.19910

Monsieur le Premier Ministre,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la demande de construction d'une bretelle de raccordement entre BARNEVILLE-SUR-SEINE et l'Autoroute A 13.

Je fais immédiatement procéder à l'examen de ce dossier et ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite qui sera réservée à cette affaire.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jean-Paul PROUST.

Monsieur Laurent FABIOUS
Ancien Premier Ministre
Ancien Président de l'Assemblée
Nationale
Député de la Seine-Maritime
233 Boulevard Saint-Germain
PARIS

LA SOLUTION EXISTE, MAIS...

Tous les habitants de La Bouille partagent le courroux et l'indignation de leur maire. La petite ville avait une vocation touristique. A Rouen, à Paris, un peu partout en France, les amateurs de bonnes tables connaissent ses auberges, d'où l'on pouvait admirer, sur la Seine, des bateaux venus de tous les ports du monde. Aujourd'hui, les amateurs se font rares. Il n'est donc pas étonnant qu'hôteliers

et limonadiers soient particulièrement en colère...

— Non seulement les chambres situées sur la façade, donc avec vue sur la Seine, ne sont plus louables, mais, au bout de 48 heures, les clients partent, se lamentent la propriétaire d'un hôtel très fréquenté, il y a quelques années encore. Plus question de boire un verre à la terrasse : c'est trop dangereux ! On ne peut même plus ouvrir les fenêtres de la salle de restaurant. Sans parler du chahut, les cailloux projetés par ces camions — presque tous en surcharge — pourraient blesser les clients. Et je ne vous dirai pas combien de fois il me faut remplacer les carreaux...

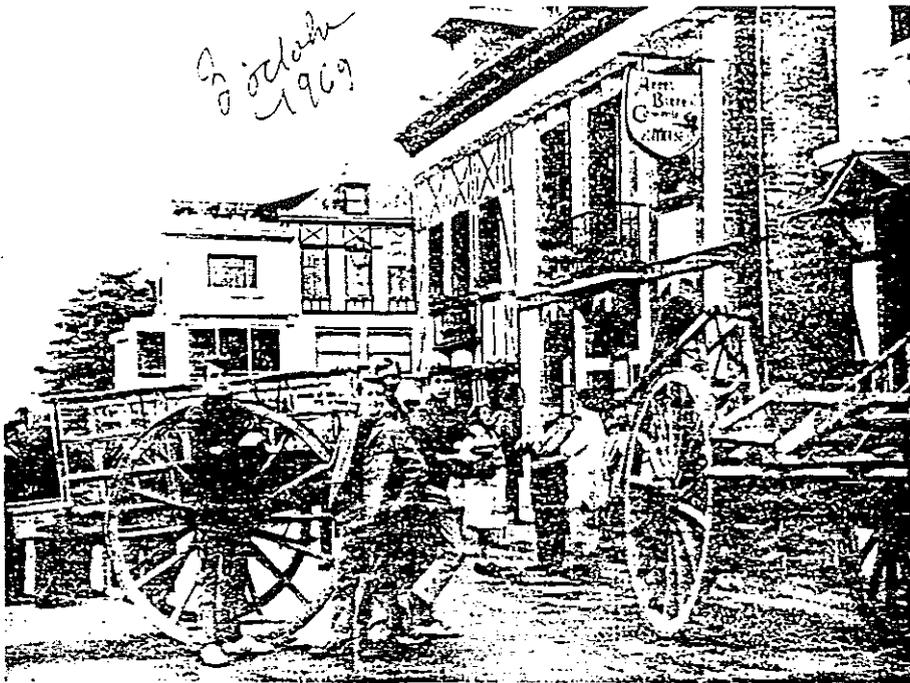
Que faire donc pour remédier à cet état de choses ? La solution existe, affirment le maire et la population. Il suffirait d'élargir et de goudronner sur une dizaine de kilomètres une route en kilomètres. Seulement voilà : le département de la Seine-Maritime ne veut pas assumer les frais de ces travaux, et, comme la route passe aussi sur le terri-

toire de l'Eure, département voisin, celui-ci ne tient pas du tout à voir déferler sur lui un flot de camions aussi indésirable.

Certes, les entreprises de transport pourraient bien être invitées à payer les frais d'aménagement de la route de déviation, mais « invitées » simplement... Et il n'y a guère de chance qu'elles prennent cette invitation pour une obligation.

Aussi, n'y tenant plus, les habitants de La Bouille ont-ils décidé, il y a quelque temps, de dresser une barricade pour barrer la route maudite. Alors, les autorités, pour une fois, se sont occupées d'eux... en dépêchant sur place un peloton de gardes-mobiles équipé d'un half-track, afin de dégager la chaussée manu militari... De cette façon, la ronde hallucinante des camions put reprendre sans encombre. Encore heureux que les protestataires n'aient pas écopé d'un bon petit procès-verbal pour atteinte à la liberté de la circulation !

Antoine MEYNAC



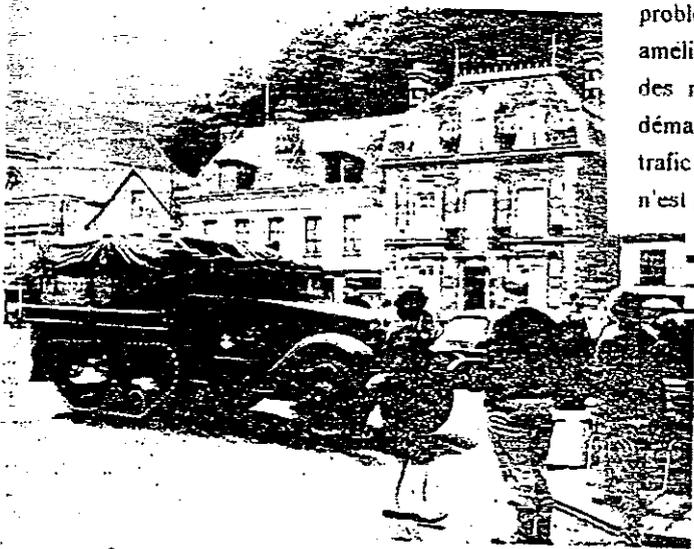
La Bouille en colère barre la route aux camions des carrières de la Seine

Les habitants du paisible village de La Bouille, près de Rouen, se sont fâchés. Depuis près de six ans, la départementale 64, qui traverse leur ville, est sillonnée par les énormes camions qui transportent le sable et la marne des carrières de la boucle d'Anneville. Depuis près de six ans, le bruit, la poussière, les carreaux qui cassent, les murs qui se lézardent, et aussi le danger permanent pour les enfants qui traversent. Alors, hier, ils ont barré la route à l'aide de chaînes et de charrettes.

aux camions des carrières de la Seine

DERNIERE PAGE

La Bouille se bat depuis 1969 et le problème subsiste malgré quelques améliorations et multiples interventions des maires : déplacements, plaintes, démarches, arrêtés... courriers. Le trafic diminue mais le but recherché n'est pas encore atteint.



Pour protester contre les passages trop fréquents des camions des carrières de la Seine, les Bouillais ont barré la route. Les deux charrettes obstruant la route ont été retirées par la gendarmerie. Cette manifestation de protestation

DE L'AUBE À LA NUIT, UN CARROUSEL DE POIDS LOURDS : VACARME, DÉGATS ET DANGER. Les chauffeurs foncent, leurs patrons narguent le maire, les gendarmes ne font rien.





A LA BOUILLE LE HALF-TRACK DES GENDARMES POUR DÉMANTELER UN BARRAGE (destiné à interdire l'accès de la ville aux camions des carrières)

Pour protester contre le passage des nombreux camions des carrières dans la commune, le maire et les conseillers de La Bouille, près de Grand-Couronne avaient organisé un barrage hier matin sur le quai Mulo.

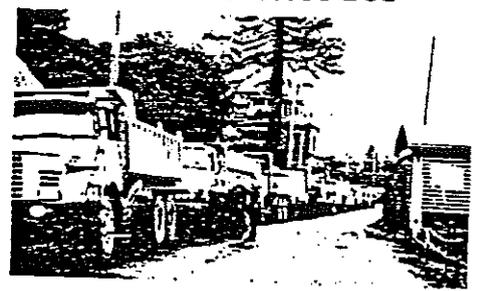
A 8 h 30, deux chariots tractés par des chevaux furent placés, et en quelques secondes le quai était coupé à la hauteur de la maison blanche. Du côté de l'autre de la barricade, s'alignèrent des camions d'une taille respectable : les camions des carrières.

Les gendarmes veillèrent à ce que la situation ne dégénère pas. On s'en tint à quelques propos acides, échanges entre chauffeurs routiers et habitants de La Bouille. La préfecture avait interdit le barrage, le gendarme qui avait fait passer fut interloqué. Un half-track était là, et en marche arriva il vint se placer devant la barricade. L'une après l'autre, les deux chariots furent démontés.

Le veto était libre pour les camions.

10 octobre 1969

IL FAUT DÉVIER la route des camions disent les habitants de La Bouille excédés



Le 20 octobre 1970, le bureau développe encore la route de La Bouille. Depuis lors de quatre heures de nuit, de leurs camions, pendant et même lorsqu'ils sont dans la commune, dans les deux sens, le département de la Manche est le mieux.

Mais, les Bouillais se sont mis en garde pour protéger ainsi le passage des camions transportant la pierre et le sable des carrières de la région de la Bouille.

Chaque jour, c'est l'interminable file de camions qui s'alignent devant les portes des carrières.

Depuis près de six ans, les Bouillais ont peur pour leurs enfants. Par chance, il n'y a jamais eu d'accidents.

beaux nombreux bureaux. Du côté des chauffeurs, le climat était plus tendu. La file de camions s'allongea. Les interventions successives, commandant le groupement de gendarmes de Saint-Martin restreint avec M. Dubois et avec MM. Deschamps et Desautel, mais le gendarme qui avait permis à cette manifestation.

Eveiller l'attention des pouvoirs publics

Le maire de La Bouille rappelle ses doléances, faire sentir les camions par une route forestière dans le lieu dit, le dimanche, le samedi, le mardi, le jeudi et les autres jours de la semaine et des autres jours de la semaine.

De quatre heures à six heures, les passages de camions ont été interdits formellement. La circulation fut toujours très courtoise. Nous ne sommes pas des contestataires, nous voulons éviter l'entretien des routes, nous ne sommes pas des contestataires de notre village, nous ne sommes pas des contestataires.

A 9 h 30, deux chariots tractés par des chevaux furent placés devant les deux entrées barrées. La route, les camions s'alignèrent sur place. A 11 h 30, comme prévu, un half-track arriva et se plaça devant les entrées barrées.

C'est une première manifestation, mais ce sont des actes à poursuivre jour après jour. Le 20 octobre, avec sa retraite aux flambeaux, nous avons fait passer les camions dans la commune, dans le sens de la Bouille.

Une vocation touristique en bois

La vocation touristique, principale source de ce village, est en train de disparaître. Les touristes ne viennent plus en masse. Les hôtels et les restaurants se vident. A La Bouille, chaque semaine, il y a des centaines de voitures qui sont bloquées sur la route. Les touristes ne viennent plus en masse. Les hôtels et les restaurants se vident. A La Bouille, chaque semaine, il y a des centaines de voitures qui sont bloquées sur la route.

Arrêtés successifs concernant la circulation des poids lourds sur le territoire de la commune :

- **20 octobre 1970** : La circulation des poids lourds de plus de 5 tonnes est interdite dans la traversée de l'agglomération de La Bouille : - chaque jour de 20 h à 6 h 30, - du samedi 20 h au Lundi 6 h 30, - la veille des jours fériés à partir de 20 h jusqu'au lendemain qui suit le jour férié à 6 h 30, - pour la période du 1er avril au 1er octobre, la circulation des poids lourds est autorisée à partir de 6 h.

29 décembre 1980 : arrêté modificatif : la circulation des poids lourds est interdite chaque jour de semaine du samedi 12 h.

25 septembre 1984 : autre arrêté modificatif :

La circulation des poids lourds est interdite de 12 h à 14 h et de 19 h 30 à 6 h 30 et samedi toute la journée.

10 octobre 1988 : arrêté interdisant aux poids lourds de plus de 19 tonnes le passage sur le CD 64 dans la traversée de la commune dans le sens La Bouille Caumont.

